



# Conférence téléphonique sur les résultats

T2 2025

Principaux faits saillants

5N+

# Énoncés prospectifs

Certains énoncés compris dans la présente présentation peuvent être prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières en vigueur. Ces énoncés prospectifs sont fondés sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses que la Société juge raisonnables lorsqu'elles sont formulées, notamment que 5N+ sera en mesure de maintenir en poste et d'embaucher du personnel clé et de préserver les relations avec ses clients, ses fournisseurs et ses autres partenaires commerciaux; que 5N+ continuera de mener ses activités dans le cours normal des affaires; que 5N+ sera en mesure de mettre en œuvre sa stratégie de croissance; que 5N+ réussira à traiter les commandes de son carnet de commandes en temps opportun; que 5N+ ne subira pas de problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement ou de perturbations importantes de l'approvisionnement en matières premières à des conditions concurrentielles; que 5N+ sera en mesure de générer de nouvelles ventes, de produire, de livrer et de vendre des produits aux volumes et aux prix prévus et de contrôler ses coûts; ainsi que sur d'autres facteurs jugés appropriés et raisonnables dans les circonstances. Toutefois, rien ne garantit que ces estimations et ces hypothèses se révéleront exactes. Ces énoncés ne constituent pas une garantie du rendement futur, reposent sur des hypothèses et comportent des risques et des incertitudes difficiles à prévoir et qui peuvent faire en sorte que les résultats, la performance ou les réalisations réels de la Société diffèrent sensiblement des résultats, de la performance ou des réalisations futurs, exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Une description des risques qui touchent l'entreprise et les activités de la Société est présentée à la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de 2024 de 5N+ daté du 25 février 2025 et à la note 10 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de trois mois et de six mois closes les 30 juin 2025 et 2024, qui peuvent être consultés sur le site de SEDAR+ à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

En règle générale, les énoncés prospectifs se distinguent par l'emploi du futur et du conditionnel et par l'utilisation de termes tels que « croire » ou « s'attendre à », à la forme positive et négative, de variantes de ces termes ou de termes similaires. Rien ne garantit que les événements prévus dans les énoncés prospectifs de la présente présentation se produiront ou, s'ils se produisent, quels seront les avantages que 5N+ pourra en tirer. Plus particulièrement, rien ne garantit la performance financière future de 5N+. Les énoncés prospectifs figurant dans la présente présentation sont valables en date de celui-ci, et la Société n'a aucune obligation de mettre publiquement à jour ces énoncés prospectifs afin de tenir compte de nouveaux renseignements, obtenus ultérieurement ou autrement, à moins d'y être obligée en vertu des lois sur les valeurs mobilières en vigueur. Le lecteur est averti de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but d'aider les investisseurs et autres personnes à comprendre certains éléments clés des résultats financiers attendus de la Société, ainsi que ses objectifs, priorités stratégiques et perspectives, ainsi que pour leur permettre d'avoir une meilleure compréhension de l'environnement dans lequel la Société prévoit exercer ses activités. Les lecteurs sont avertis que de telles informations pourraient ne pas convenir à d'autres fins.

# Faits saillants

- > Pour le deuxième trimestre de 2025, les produits ont augmenté de 28 % pour atteindre 95,3 M\$, comparativement à 74,6 M\$ pour le deuxième trimestre de 2024. Cette augmentation s'explique principalement par la croissance des ventes dans les marchés de l'énergie renouvelable terrestre et de l'énergie solaire spatiale du secteur Semiconducteurs spécialisés ainsi que par l'établissement de prix plus élevés pour les produits dérivés du bismuth dans le secteur Matériaux de haute performance.
- > Stimulé par la hausse des volumes dans les marchés de l'énergie renouvelable terrestre et de l'énergie solaire spatiale et par les meilleurs prix par rapport à l'inflation sur le marché de l'énergie solaire et celui des produits dérivés du bismuth, le BAIIA ajusté<sup>1</sup> a augmenté de 79 % pour atteindre 24,1 M\$ pour le deuxième trimestre de 2025, comparativement à 13,5 M\$ pour le deuxième trimestre de 2024.
- > Avantagée par les facteurs mentionnés ci-dessus, la marge brute ajustée<sup>1</sup> a augmenté de 41 % pour atteindre 33,0 M\$ pour le deuxième trimestre de 2025. La marge brute ajustée en pourcentage des ventes<sup>1</sup> s'est établie à 34,6 % pour le deuxième trimestre de 2025, comparativement à 31,3 % pour le deuxième trimestre de 2024.
- > Pour le deuxième trimestre de 2025, le résultat net a été de 15,2 M\$, comparativement à 4,8 M\$ pour le deuxième trimestre de 2024.
- > Au 30 juin 2025, le carnet de commandes<sup>1</sup> a atteint 310,0 M\$, ce qui représente 297 jours de produits annualisés, en hausse de 29 jours par rapport au trimestre précédent.
- > La dette nette<sup>1</sup> au 30 juin 2025 s'établissait à 74,3 M\$, par rapport à 100,1 M\$ au 31 décembre 2024, en raison de la hausse de la trésorerie. Le ratio dette nette/BAIIA<sup>1</sup> de la Société s'établissait à 1,09x au 30 juin 2025.

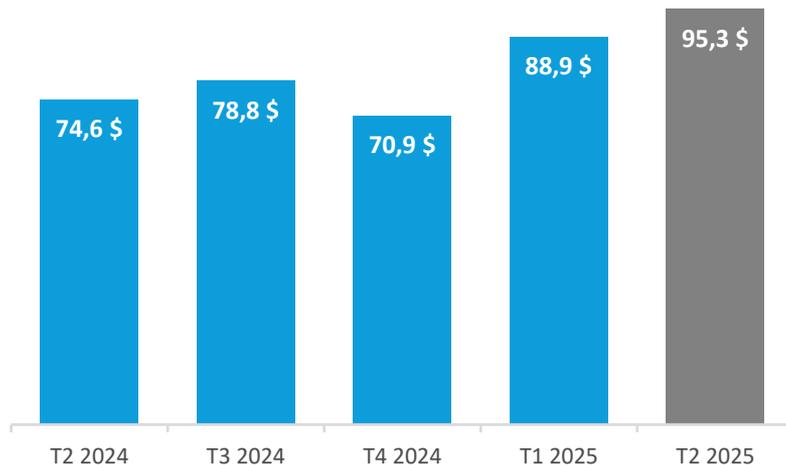
<sup>1</sup> Mesures non conformes aux IFRS qui n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qui, par conséquent, pourraient ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

# Produits

Trimestre clos le 30 juin 2025

## Produits

(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)



## Produits – comparaison trimestrielle

(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)



Pour le deuxième trimestre de 2025, les produits ont augmenté de 28 % pour atteindre 95,3 M\$, comparativement à 74,6 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Pour le premier semestre de 2025, les produits ont atteint 184,2 M\$, par rapport à 139,6 M\$ pour le premier semestre 2024. Ces augmentations s'expliquent principalement par la croissance solide des marchés de l'énergie renouvelable terrestre et de l'énergie solaire spatiale dans le secteur Semiconducteurs spécialisés ainsi que par une tarification favorable des produits dérivés du bismuth dans le secteur Matériaux de haute performance.

# BAIIA ajusté & BAIIA

Trimestre clos le 30 juin 2025

## BAIIA ajusté

(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)



## BAIIA<sup>1</sup>

(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)



Pour le deuxième trimestre de 2025, le BAIIA ajusté a augmenté de 79 %, pour atteindre 24,1 M\$, représentant une marge du BAIIA ajusté<sup>1</sup> de 25,3 %, comparativement à 13,5 M\$, soit une marge du BAIIA ajusté de 18,1 %, pour le deuxième trimestre de 2024. Pour le premier semestre de 2025, le BAIIA ajusté s'est établi à 44,9 M\$, soit une hausse de 78 % par rapport à 25,2 M\$ pour le premier semestre de 2024.

Pour le deuxième trimestre de 2025, le BAIIA s'est établi à 23,9 M\$, contre 13,2 M\$ pour le deuxième trimestre de 2024. Cette augmentation de 10,7 M\$ s'explique principalement par la hausse du BAIIA ajusté. Les éléments de rapprochement entre le BAIIA ajusté et le BAIIA sont le recouvrement au titre de la rémunération à base d'actions, les coûts de mise en place du système ERP, la perte à la réévaluation d'un instrument financier et le profit de change.

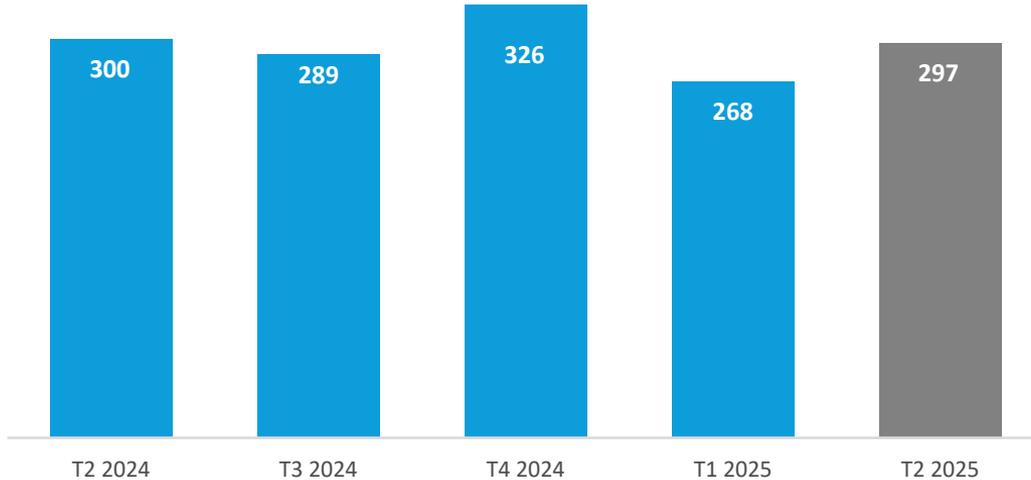
<sup>1</sup> Mesures non conformes aux IFRS qui n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qui, par conséquent, pourraient ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

# Carnet de commandes

Trimestre clos le 30 juin 2025

## Carnet de commandes

(EN NOMBRE DE JOURS)



Au 30 juin 2025, le carnet de commandes a atteint 310,0 M\$, ce qui représente 297 jours de produits annualisés, en hausse de 29 jours par rapport au trimestre précédent.

Les nouvelles commandes<sup>1</sup> du secteur Semiconducteurs spécialisés ont représenté 149 jours pour le deuxième trimestre de 2025, en hausse de 36 jours par rapport à 113 jours pour le premier trimestre de 2025. Les nouvelles commandes du secteur Matériaux de haute performance ont représenté 108 jours pour le deuxième trimestre de 2025, en hausse de 40 jours par rapport à 68 jours pour le premier trimestre de 2025.

<sup>1</sup> Mesures non conformes aux IFRS qui n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qui, par conséquent, pourraient ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

# Mesures non conformes aux IFRS

Trimestre clos le 30 juin 2025

## BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté correspond au résultat d'exploitation comme défini avant l'incidence de la dépréciation des stocks, de la charge (du recouvrement) au titre de la rémunération à base d'actions, des coûts de mise en place du système ERP, de la perte (du profit) sur la sortie d'immobilisations corporelles, de la perte (du profit) à la réévaluation d'un instrument financier, de la dépréciation (reprise de dépréciation) des actifs non courants, des coûts (produits) associés aux litiges et aux activités de restructuration, et de l'amortissement. 5N+ a recours au BAIIA ajusté, car elle croit qu'il constitue une mesure significative de la performance opérationnelle de ses activités poursuivies compte non tenu de l'incidence de certaines charges. La définition de cette mesure non conforme aux IFRS de la Société peut être différente de celle qu'utilisent d'autres entreprises. La marge du BAIIA ajusté correspond au BAIIA ajusté divisé par les produits.

## BAIIA

Le BAIIA désigne le résultat net avant les charges d'intérêts, la charge (le recouvrement) d'impôt et l'amortissement. 5N+ a recours au BAIIA, car elle croit qu'il constitue une mesure significative de la performance opérationnelle de ses activités poursuivies avant la prise en compte de l'incidence de certaines charges. La définition de cette mesure non conforme aux IFRS de la Société peut être différente de celle qu'utilisent d'autres entreprises.

(en milliers de dollars américains)	T2 2025 \$	T2 2024 \$	S1 2025 \$	S1 2024 \$
Produits	95 311	74 580	184 199	139 599
Charges d'exploitation	(75 838)	(65 431)	(149 615)	(123 018)
Résultat d'exploitation	19 473	9 149	34 584	16 581
(Recouvrement) charge au titre de la rémunération à base d'actions	(807)	(15)	586	345
Dépréciation des actifs non courants	-	307	-	307
Coûts de mise en place du système ERP	156	-	316	-
Perte à la réévaluation d'un instrument financier	1 000	-	1 000	-
Amortissement	4 324	4 049	8 452	7 994
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>24 146</b>	<b>13 490</b>	<b>44 938</b>	<b>25 227</b>
<b>Marge du BAIIA ajusté</b>	<b>25,3%</b>	<b>18,1%</b>	<b>24,4%</b>	<b>18,1%</b>

(en milliers de dollars américains)	T2 2025 \$	T2 2024 \$	S1 2025 \$	S1 2024 \$
Résultat net	15 227	4 789	24 800	7 296
Intérêt sur la dette à long terme, intérêts théoriques et autres charges d'intérêts	2 353	1 874	5 070	4 080
Charge d'impôt	1 990	2 484	5 525	5 590
Amortissement	4 324	4 049	8 452	7 994
<b>BAIIA</b>	<b>23 894</b>	<b>13 196</b>	<b>43 847</b>	<b>24 960</b>

# Mesures non conformes aux IFRS

Trimestre clos le 30 juin 2025

## Marge brute ajustée

La marge brute ajustée est une mesure servant à déterminer ce que rapportent les ventes en déduisant le coût des ventes, à l'exclusion de l'amortissement et de la charge de dépréciation des stocks. Cette mesure est également exprimée en pourcentage des produits, en divisant le montant de la marge brute ajustée par le total des produits.

(en milliers de dollars américains)	T2 2025 \$	T2 2024 \$	S1 2024 \$	S1 2024 \$
<b>Total des produits</b>	<b>95 311</b>	74 580	<b>184 199</b>	139 599
Coût des ventes	<b>(65 888)</b>	(54 385)	<b>(127 780)</b>	(102 405)
<b>Marge brute</b>	<b>29 423</b>	20 195	<b>56 419</b>	37 194
Amortissement inclus dans le coût des ventes	<b>3 551</b>	3 173	<b>6 954</b>	6 249
<b>Marge brute ajustée</b>	<b>32 974</b>	23 368	<b>63 373</b>	43 443
<b>Marge brute ajustée en pourcentage</b>	<b>34,6 %</b>	31,3 %	<b>34,4 %</b>	31,1 %

## Carnet de commandes

Le carnet de commandes représente les commandes attendues que la Société a reçues, mais qui n'ont pas encore été exécutées, et qui devraient se transformer en ventes au cours des douze prochains mois. Il est exprimé en dollars et estimé en nombre de jours, lequel ne peut dépasser 365 jours. Les nouvelles commandes représentent le nombre de commandes reçues durant la période considérée, exprimé en nombre de jours, et sont calculées en additionnant aux produits des activités ordinaires l'augmentation ou la diminution du carnet de commandes pour la période considérée, divisé par les produits annualisés. Le carnet de commandes est un indicateur des produits futurs attendus en jours, et les nouvelles commandes permettent d'évaluer la capacité de 5N+ à maintenir et à accroître ses produits.

# Mesures non conformes aux IFRS

Trimestre clos le 30 juin 2025

## Dette nette

La dette nette correspond au montant total de la dette moins la trésorerie. Toute mesure financière présentée par suite de l'adoption de la norme IFRS 16 relativement aux obligations locatives est exclue du calcul. La dette nette constitue un indicateur de la situation financière globale de 5N+.

(en milliers de dollars américains)	Au 30 juin 2025 \$	Au 31 décembre 2024 \$
Dette bancaire	-	-
Dette à long terme, y compris la partie courante	122 961	122 203
Obligation locative, y compris la partie courante	30 971	29 402
<b>Sous-total de la dette</b>	<b>153 932</b>	<b>151 605</b>
Obligation locative, y compris la partie courante	(30 971)	(29 402)
<b>Total de la dette</b>	<b>122 961</b>	<b>122 203</b>
Trésorerie	(48 624)	(22 142)
<b>Dette nette</b>	<b>74 337</b>	<b>100 061</b>

## Ratio dette nette/BAIIA

Le ratio dette nette/BAIIA correspond à la dette nette divisée par le BAIIA des douze derniers mois.

5N+

Gage de  
performance